

Fiscalité

Promesse au référendum, la RIE divise la gauche

Solidarités et le POP veulent que le peuple tranche sur la réforme fiscale des entreprises. Les socialistes sont partagés

Mathieu Signorell

D'avantage de moyens pour les garderies, oui. Oui aussi à une augmentation des subsides aux primes de l'assurance-maladie et à la hausse des allocations familiales. Mais c'est non à une baisse d'impôt pour les entreprises. Avec ce credo, le Parti ouvrier populaire (POP) et Solidarités lanceront un référendum contre la modification de la loi sur les impôts directs cantonaux. Adoptée la semaine dernière par le Grand Conseil en premier débat, celle-ci prévoit une baisse de l'impôt sur le bénéfice de 22,1% à 13,8%. Elle est la traduction cantonale de la troisième réforme fédérale de l'imposition des entreprises, la fameuse RIE III.

«Il s'agit d'une machine de guerre contre les services publics», accuse le député Solidarités Jean-Michel Dolivo. «Le Conseil d'Etat joue les apprentis sorciers, sans connaître l'ampleur des baisses de rentrées financières.»

Soutien syndical

Le POP et Solidarités peuvent déjà compter sur le soutien du syndicat SUD. «Nous militons depuis longtemps contre la RIE III», souligne son secrétaire, Aristides Pedraza. Quant au Syndicat des services publics (SSP), la majorité de son comité milite pour le référendum, mais son assemblée se prononcera en octobre.

A un mois des élections fédérales d'octobre, le POP et Solidarités espèrent encore obtenir les faveurs de certains socialistes et Verts dissidents. Le problème



David Payot (POP) et Jean-Michel Dolivo (Solidarités) craignent que la baisse fiscale pour les entreprises ne se fasse au détriment des services publics. KEYSTONE/JEAN-CHRISTOPHE BOTT

pour le Parti socialiste est que ce sujet l'oblige à faire le grand écart: il est réticent face à la réforme fiscale fédérale, qu'il estime trop avantageuse pour les entreprises, mais il est partisan de la réforme cantonale, bouloignée par son conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard et son collègue libéral-radical Pascal Broulis.

Le député socialiste Julien Eggenberger, également président du Syndicat des services publics, fait partie des très rares députés socialistes ouvertement opposés à la réforme à tous les niveaux. «Je n'ai pas été élu pour baisser les impôts des grandes entreprises, commente le député lausannois. Je ne suis pas le seul à m'opposer à cette réforme. Elle ne respecte pas les garanties demandées en son temps par le comité du Parti socialiste, entre autres en termes de réduction de l'impact financier sur les communes.»

Un autre indice d'une craquerie de la gauche est apparu mardi soir au Conseil communal de Lausanne. Vingt-cinq élus de gauche ont refusé une résolution du libéral-radical Pierre-Antoine Hildbrand. Tout de même accepté par 44 oui - avec aussi 10 abstentions -, le texte demande que la Municipalité de Lausanne soutienne la réforme. «Ce score de 25 oppositions va bien au-delà des forces du POP et de Solidarités, avec seulement 13 membres», se réjouit David Payot, conseiller communal popiste.

Souffrance et contreparties

Egalement député socialiste, l'économiste Samuel Bendahan soutient la réforme. Comment compte-t-il gérer le grand écart de son parti? «Il ne faut pas se le cacher: tout cela est effectivement assez problématique, souligne-t-il. Nous le disons d'ailleurs

ouvertement. Moi-même je souffre en acceptant cette réduction fiscale, mais il faut regarder cela plus largement.» Sur le fond, le PS vaudois est sur la même longueur d'onde que le parti suisse dans son idée d'un impôt sur le bénéfice à 16%. Mais sans soutien au taux vaudois de 13,8%, il perd toutes les contreparties sociales du paquet du Conseil d'Etat.

Le conseiller national Roger Nordmann confirme l'écart entre les parlementaires socialistes à Berne et les députés à Lausanne. «Le soutien du groupe socialiste au Grand Conseil à la solution du Conseil d'Etat se fonde sur le raisonnement que la réforme fédérale sera adoptée, souligne-t-il. Je peux tout à fait le concevoir. Mais, au niveau fédéral, ce n'est pas du tout gagné. La réforme va passer au parlement, mais elle pourra encore être refusée par la population en cas de référendum.»

1700 signatures pour le sauvetage d'EgoKiefer

Une pétition vient d'être remise au directeur du site de Villeneuve où 90 emplois doivent être délocalisés en Slovaquie

Les jours de l'industrie chablaisienne se suivent et malheureusement se ressemblent. Quelques mois après le feuillet de la raffinerie Tamoil de Collombey (VS), les employés du fabricant de fenêtres EgoKiefer, basé à Villeneuve, tentent à leur tour de sauver leurs emplois. Hier, une pétition de 1700 signatures a ainsi été remise à la direction pour qu'elle revienne sur sa décision de transférer la production en Slovaquie courant 2016.

Annoncée le 13 août par le groupe AFG Arbonia-Forster, propriétaire d'EgoKiefer, cette délocalisation entraînerait «la suppression de 90 emplois et jusqu'à 50 postes de travail de temporaires», indique Jean Kunz, responsable de l'artisanat au syndicat Unia Vaud. D'abord prévue pour le mois de juin, la fermeture est désormais fixée à la fin du mois d'octobre.

Alors qu'une baisse de compétitivité est avancée pour justifier ce changement de stratégie, employés et syndicats rejettent cet argument. «C'est incompréhensible au vu des investissements importants qui ont été effectués récemment», déclare Jean Kunz. C'est un site de production modernisé, le carnet de commandes est plein, et il y a des perspectives puisque de nombreuses fenêtres doivent être renouvelées pour répon-

dre aux impératifs écologiques.» En parallèle, la commission du personnel et Unia s'activent pour élaborer des propositions qui seront remises à la direction. «Le délai de consultation a été repoussé au 6 octobre, c'est toujours ça de gagné, relève Serge Fesselet, membre de la commission. Nous avons pris un coup au moral mais allons nous battre pour nos emplois et pour les clients qui nous font confiance.»

«Nous avons pris un coup au moral mais allons nous battre pour nos emplois et pour les clients qui nous font confiance»

Serge Fesselet Membre de la commission du personnel

Au-delà du site de Villeneuve, une telle délocalisation pourrait «avoir des conséquences nationales», prévient Jean Kunz. Elle mettrait en péril des centaines, voire des milliers de postes de travail dans les menuiseries industrielles qui ne pourront pas survivre face à des importations à bas prix», dénonce-t-il.

Pour rappel, les sites EgoKiefer d'Altstätten (SG) et d'Arbon (TG) sont également touchés par cette nouvelle stratégie d'AFG Arbonia-Forster avec respectivement 160 et 70 emplois délocalisés en Slovaquie et en Allemagne. R.H.

D'avantage de requérants à la caserne des Rochats

Face à l'afflux de demandeurs d'asile, Berne porte de 120 à 160 places la capacité d'accueil de son site de Provence. Et songe même à y dresser une tente de 50 places

C'est un fait: les demandes d'asile en Suisse augmentent depuis le mois de juin. «Pour l'instant, notre pays n'est pas une destination privilégiée et nous ne sommes pas dans la situation de l'Allemagne par exemple, mais nous enregistrons un accroissement du nombre de requérants d'asile», signale la cheffe de la communication du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), Gaby Szöllösy. Ils étaient presque 4000 en juillet et en août, et les projections pour 2015 évoquent entre 26 500 et 31 500 demandes d'asile au 31 décembre, contre 24 000 l'an dernier.

Pour faire face à cet afflux, Berne doit augmenter le nombre de places d'accueil fédérales. Notamment à la caserne des Rochats, sur les hauts de Provence, où 120 requérants d'asile sont logés depuis mai 2014, tous dépendants du Centre d'enregistrement et de procédure de Vallorbe.

Depuis hier, un tiers de requérants en plus sont affectés aux Rochats, soit 160. Cela de manière temporaire, pour six mois, ainsi que le précise le Canton de Vaud dans un communiqué de presse. Pour les accueillir, les cinq chambres de 24 lits qu'utilise la caserne en temps normal passeront à 32 lits. «Même dans ces conditions, les requérants disposent ici de plus de place par personne que dans un abri souterrain de protection civile», précise Gaby Szöllösy.

Il en va de même dans les autres centres d'attente, à Menzin-

gen (ZG), Perreux (NE) et Losone (TI), où les capacités d'accueil vont être rehaussées respectivement de 48, 70 et 100 places, indique le SEM. «Au total, 258 places supplémentaires doivent y être mises à disposition.»

Aux Rochats, la Confédération étudie aussi la possibilité d'installer une grande cantine chauffée, avec un sol en bois et une cinquan-

«Notre pays n'est pas une destination privilégiée (...) mais nous enregistrons un accroissement du nombre de requérants d'asile»

Gaby Szöllösy Cheffe de la communication du Secrétariat d'Etat à la migration

taine de lits. «Il ne s'agit pas d'une tente militaire, note Gaby Szöllösy. Si les cantons d'Argovie et de Berne ont déjà appliqué une telle mesure, c'est la première fois que le SEM étudie cette opportunité.»

Le Canton de Vaud, la Commune de Provence et la Confédération ont signé un avenant à la Convention conclue en 2014. Le syndic de Provence, Johny Favre, ne voit pas d'inconvénient à augmenter le nombre de requérants aux Rochats. «L'ouverture du centre n'a posé aucun problème, constate-t-il. Les requérants ne restent pas au village, ils y descendent pour prendre le bus et aller en ville. Quand on voit la situation en Europe, on se dit qu'il ne faut pas faire de blocage et chercher des solutions.» V.M.A.

Des trains à la demi-heure dans la Broye dès 2017

Le Canton et les CFF ont annoncé hier qu'ils lançaient une étude pour développer l'offre ferroviaire entre Payerne et Lausanne, en doublant notamment la cadence des trains régionaux

La Broye, une région en plein boom démographique, mais avec des infrastructures ferroviaires «de grand-papa» qui ne répondent plus à la demande. Le Canton, par la voix de la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, et les CFF ont annoncé hier matin en conférence de presse la signature d'une convention de financement des études d'avant-projet, pour un montant de 2,1 millions de francs, en vue du développement de l'offre ferroviaire dans cette région.

Une année après la mise en service de la cadence à la demi-heure entre Fribourg et Yverdon via Payerne, l'attention des autorités se tourne désormais vers une autre ligne broyarde, celle reliant Payerne à Lausanne. Là aussi, une intensification de la cadence à la demi-heure est prévue d'ici à la fin de 2017. «La Broye connaît une des plus fortes aug-



La conseillère d'Etat Nuria Gorrite, avec (de g. à dr.): Michel Paccaud, chef de projet Planification Romandie, le conseiller d'Etat fribourgeois Maurice Ropraz et Philippe Gauderon, chef infrastructure CFF. J.-B. SIEBER/ARC

mentations démographiques de Suisse, indique Nuria Gorrite. Elle mérite d'être soutenue par le développement de transports publics efficaces.»

Le chantier de modernisation du nœud ferroviaire Lausanne-Renens oblige toutefois le Canton à quelques artifices, comme l'explique la conseillère d'Etat. «Jusqu'en 2025, date de la fin des travaux en gare de Lausanne, les pendulaires devront changer de train une fois sur deux à Palézieux.» A noter que le temps de

parcours des deux liaisons restera identique.

Pour permettre la cadence à la demi-heure, les gares de Lucens et d'Ecublens-Rue seront modernisées et adaptées. «Il s'agira d'en faire des gares dignes de ce nom, où les trains pourraient se croiser en toute sécurité», explique Philippe Gauderon, chef de l'infrastructure et membre de la direction des CFF. Au programme des travaux, l'aménagement de deux quais surélevés et de rampes permettant un accès facilité aux

trains, ainsi que le creusement d'un passage sous-voie. En bref, des aménagements qui permettront non seulement une densification du trafic, mais également une amélioration de la sécurité.

La sécurité est en effet une des préoccupations majeures des autorités depuis l'accident de Granges-Marnand en 2013 qui avait coûté la vie à un cheminot et blessé une vingtaine de passagers. «Cet événement tragique a attiré notre attention sur le fait qu'il fallait maximiser la sécurité des lignes ferroviaires de la Broye, dont les installations ne sont pas toutes jeunes», continue Philippe Gauderon. Les études d'avant-projet porteront aussi sur l'automatisation et la télécommande de la ligne depuis le centre de contrôle de Lausanne.

A l'horizon 2025, l'introduction d'une troisième liaison horaire entre Lausanne et Payerne est également prévue. Il s'agira d'un RegioExpress circulant entre les rives du Léman jusqu'à Morat et s'arrêtant uniquement dans les principales gares de la ligne de la Broye. Payerne ne sera plus qu'à 45 minutes de Lausanne, contre près d'une heure aujourd'hui. Fabien Grenon